

Pierre Hanssen, adjoint à l'urbanisme de Savigneux : "Le futur éco-quartier va dynamiser la commune"



© S.V.- Pierre Hanssen, en charge de l'aménagement du territoire et des bâtiments communaux.

En construisant 131 logements sur l'îlot Pleuvey dont une partie de logements sociaux, Savigneux va ainsi dynamiser son centre-ville, précisent Marie-Thérèse Gagnaire, la maire, et Pierre Hanssen, l'adjoint à l'urbanisme.

Pierre Hanssen, racontez-nous la genèse du futur éco-quartier de l'îlot Pleuvey ?

Ce dossier est porté par les différentes équipes municipales qui se sont succédé depuis près de 30 ans. Le terrain, situé en cœur de ville, dispose d'une surface de 1,7 ha, mais les bâtiments qui le composaient se délabraient année après année. Comme nous ne voulions pas laisser la zone à l'abandon, il a été décidé d'accélérer la reconquête de ce terrain pour le transformer en éco-quartier avec de nouvelles habitations et de nouveaux commerces. Après négociations avec les quelques propriétaires restants et accompagnés par Epora, nous avons déposé le permis d'aménager en décembre 2023 et bénéficié du fonds friches de l'État, à hauteur de 1,2 M€ pour engager le chantier.

Le besoin en logements est-il fort à Savigneux ?

La demande augmente et nous voudrions accueillir plus de familles, le tout dans un objectif de dynamiser notre ville et développer notre attractivité. 131 logements seront ainsi construits : 78 logements

en accession à la propriété et 53 logements sociaux. Notre volonté politique est de pouvoir mixer les deux, d'autant que notre commune, avec ses 3 500 habitants, est en déficit de logements sociaux. Tous projets confondus, passés et à venir, va permettre à Savigneux de compter 300 logements nouveaux. À savoir que 80 logements supplémentaires pourraient voir le jour sur un autre projet, situé en bordure de Montbrison.

Comment s'articule la réalisation de cet éco-quartier ?

Les lots sont répartis entre Epora et la commune. À ce jour, deux projets sont déjà en construction. Un ensemble réalisé par Bâtir et Loger, réunissant 24 logements locatifs et trois surfaces commerciales. La livraison est prévue pour le début de l'année prochaine. Puis, un promoteur privé lancera en 2025 l'édification d'un immeuble de 29 logements en accession à la propriété avec quelques commerces. Dans sa totalité, l'éco-quartier créera 1 200 m² de surfaces commerciales.

Propos recueillis par Romain Charbonnier

Une coulée verte en son centre

La municipalité entend permettre au nouveau quartier de Savigneux de se raccrocher de façon harmonieuse avec le centre-ville, grâce à une coulée verte qui sera aménagée en son cœur, du nord au sud. "Le quartier sera le plus vertueux possible", insiste Pierre Hanssen, adjoint à l'urbanisme. Cuve de récupération des eaux pluviales, systèmes d'éclairage solaire, bâtiments répondants aux normes RE2025, îlot fraîcheur... vont caractériser l'ensemble. Si tous les lots n'ont pas encore été attribués, l'îlot Pleuvey avance. Tandis que des habitants devraient s'installer dès 2025 dans un premier immeuble fini, la mairie prévoit une complète mise à flot d'ici "cinq à sept ans au minimum". Un projet au long court donc.



© Architecte Jean Luc Mathais - La coulée verte traversera l'îlot.